**Ville de Genève**
**Conseil municipal**

# PR-507 A

*2 mars 2012*

**Rapport de la commission des finances chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 4 octobre 2006 en vue du bouclement du crédit destiné à la réalisation et à l'informatisation d'un inventaire général de l'ensemble des collections des Musées d'art et d'histoire ainsi qu'à l'acquisition de différents progiciels destinés aux services de l'administration, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 764 069,06 francs.**

**Rapport de M. Gary Bennaim.**

La commission, sous la présidence de M. Gérard Deshusses, a étudié la proposition susmentionnée au cours de sa séance du 30 janvier 2007.

Le rapporteur remercie la procès-verbaliste, M^me^ Paulina Castillo, pour son indispensable contribution aux notes de séances.

## Préambule

Cette proposition a pour but de présenter le décompte final de la part du crédit d'investissement dont la responsabilité avait alors été reprise par la Direction des systèmes d'information.

Il ressort des références figurant au 14^e^ programme financier quadriennal (PFQ 1995-1998) que les dépenses prévues se montaient à 3 280 000 francs, mais que les dépenses effectives ont engendré un dépassement de 764 069,06 francs, ce qui motive la présente proposition.

## Séance du 30 janvier 2007

*Audition de M. Robert Rapin, directeur de l'Administration générale, et de M. Eric Favre, directeur de la Direction des systèmes d'information*

M. Rapin rappelle que la proposition PR-360 a été votée en 1987 en vue de moderniser l'administration municipale. Après quelques aléas à propos de cette informatisation, une commission ad hoc a été créée en 1993, mais l'informatique a continué à subir différents déboires entre 1993 et 1995, année d'acquisition d'un logiciel comptable qui a finalement permis de boucler les comptes à satisfaction.

Plusieurs éléments composaient cette proposition PR-360, dont l'informatisation de l'inventaire des Musées d'art et d'histoire, achevée en 1995, et l'achat de différents progiciels pour divers services en 1999. La partie la plus importante

des dépenses reste toutefois l'acquisition du progiciel d'alarme électronique qui a pris fin en 2001.

Un temps considérable s'est déroulé entre le vote de la proposition PR-360 (réduite des montants placés sous la responsabilité des Musées d'art et d'histoire, des propositions PR-327 de 1994 et PR-366 de 1999) et le décompte final, il est alors très difficile à ce moment-là pour les personnes auditionnées de définir avec précision les causes précises des dépassements. La question se pose également de l'impact de l'indexation sur l'ensemble, bien qu'il semble que la majeure partie du dépassement ne soit pas due à l'inflation.

*Discussion et vote*

Comme mentionné, il est très difficile de définir avec précision comment le dépassement de crédit a été généré en raison de grand laps de temps qui s'est écoulé entre le vote initial de la proposition PR-360 et le décompte final.

Les commissaires préfèrent boucler ce crédit très ancien, les fonds ayant déjà été dépensés et en raison de la difficulté à trouver des éléments d'explication pertinents.

La proposition PR-507 est adoptée à l'unanimité des membres présents (2 AdG/SI, 1 AdG/TP, 2 Ve, 2 S, 1 DC, 1 R, 3 L, 2 UDC).

*PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit complémentaire de 764 069,06 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires relatives à la réalisation et à l'informatisation d'un inventaire général de l'ensemble des collections des Musées d'art et d'histoire ainsi qu'à l'acquisition de différents progiciels destinés aux services de l'administration.

*Art. 2.* – Le crédit complémentaire mentionné à l'article premier a déjà été amorti avec la part du crédit voté.